



Commerce Afrique-Chine :

Une opportunité historique pour le continent

LE NOUVEAU

RÉPUBLICAIN

Hebdomadaire Nigérien
d'Informations Générales



13^{ème} Année
N° 609 du 12 Mars 2026

Prix
300 F CFA

Editorial :

Ramadan : le temps du pardon et de l'espérance

À l'approche de la fin du mois béni du Ramadan, les fidèles musulmans s'apprêtent à tourner une page spirituelle intense faite de prières, de privations et de méditation. Ce mois sacré de l'Islam rappelle à chaque croyant les valeurs fondamentales de solidarité, de partage et surtout de pardon.

Car au-delà du jeûne et des actes de dévotion, le Ramadan est aussi un moment privilégié pour se réconcilier avec soi-même et avec les autres. Dans nos familles, dans nos quartiers et dans nos communautés, l'heure est venue d'enterrer les rancœurs, d'effacer les malentendus et de tendre la main à celui avec qui les relations se sont détériorées. Le pardon demeure en effet l'une des plus grandes vertus prônées par l'Islam, une valeur qui renforce la cohésion sociale et apaise les cœurs.

Dans ce contexte particulier, il convient également de saluer les efforts consentis par les autorités du Niger pour accompagner les populations durant ce mois sacré. La mise à disposition de céréales à prix modérés dans plusieurs localités du pays a permis à de nombreuses familles de mieux faire face aux charges liées au Ramadan. Ce geste de solidarité mérite d'être souligné, car il traduit une volonté d'atténuer les difficultés du quotidien et de soutenir les couches les plus vulnérables.

Ce climat de solidarité intervient à un moment symbolique de la vie nationale. En effet, le pays s'apprête à commémorer, le 26 mars prochain, le premier anniversaire de l'accession au pouvoir du Président de la République, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani.

La coïncidence entre la fin du Ramadan et cet anniversaire constitue une occasion particulière pour renforcer l'esprit d'unité et de réconciliation nationale. Le pardon prôné par l'Islam peut ainsi trouver un prolongement dans la vie publique : celui d'un engagement collectif pour la paix, la stabilité et le développement du pays.

Au moment où les fidèles s'apprêtent à célébrer l'Aïd El-Fitr, il appartient à chacun de cultiver cet esprit de pardon et de fraternité. Car une nation forte se construit d'abord sur la cohésion entre ses fils et ses filles.

Que cette fin de Ramadan soit donc un temps de purification des cœurs, de rapprochement entre les citoyens et d'espérance renouvelée pour l'avenir du Niger.

Par Elh. Omar Cissé

Justice

L'urgence d'humaniser l'univers carcéral nigérien



CNT : Mounkaila Halidou et neuf syndicats officiellement exclus



Réunis en session extraordinaire le 11 mars 2026 à Niamey, les membres fondateurs et le Bureau exécutif national de la Confédération Nigérienne du Travail (CNT) ont annoncé l'exclusion de Mounkaila Halidou ainsi que de neuf syndicats affiliés. La centrale syndicale affirme agir conformément aux décisions de justice et apporte son soutien à la nouvelle secrétaire générale, Madame Doumbia Aïcha.

COMMUNIQUÉ

Le groupe de presse Le Journal L'Actualité et Le Nouveau Républicain informe son aimable clientèle, ses partenaires ainsi que l'ensemble de ses lecteurs qu'à l'occasion de la nuit du destin et de la fête de l'Aïd el-Fitr, les deux journaux ne paraîtront pas le lundi 16 mars et le jeudi 19 mars 2026. Les parutions régulières reprendront plaise à Dieu le jeudi 26 mars avec des Éditions spéciales (magazine couleur) en prélude au premier anniversaire de l'accession au pouvoir du président de la république, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani.

Ainsi, le groupe de presse remercie son aimable clientèle pour sa fidélité et lui souhaite par la même occasion une excellente fête de l'Aïd el-Fitr, placée sous le signe de la paix, du pardon et de la solidarité.

La Direction

BILLET

Changement de mentalité : La clé de la Refondation

On aura beau parler de révolution et même de refondation, tant que nous n'aurions pas compris là où se situe notre véritable problème, on ne finira jamais de brandir des slogans qui laissent croire que nous sommes sur le point de sortir de l'ornière sans pour autant y arriver. En effet, s'il y a un véritable combat à mener dans le cadre de la Refondation de notre cher pays, celui-ci doit être à n'en point douter celui du changement de mentalité ; et ce, parce que tout part de là. Cela dit tant que, nous n'arrivons pas à revoir notre posture, celle dans laquelle nous avons été constamment endoctrinés sous les régimes babyloniens, nous n'arriverons jamais à atteindre l'objectif escompté notamment le sommet. Ce n'est pas de la magie, c'est une question de logique.

L'un des plus grands maux dont souffre le Nigérien est lié réellement au problème de mentalité mais surtout au laxisme. Laxisme à tous les niveaux. Et cela n'est plus à démontrer car c'est ce même laxisme qui a conduit notre pays au stade actuel. Stade apostrophe ! Même dans les domaines les plus cruciaux, c'est toujours le laxisme. On a tendance non seulement à faire recours au PAC dans notre quotidien mais surtout d'être de simples observateurs face à des situations qui nous concernent mais au-delà nous interpellent. Sur le plan sanitaire, éducatif, sécuritaire et même alimentaire, on laisse faire et de surcroît on s'attend à un changement. Ce changement de mentalité dont on parle doit s'accommoder avec une véritable prise de conscience. Celle de rompre avec nos mauvaises habitudes : égoïsme, PAC, détournements de deniers publics, corruption, Laxisme, justice à double vitesse et autres.... Au-delà donc de nos dirigeants, c'est l'ensemble des nigériens qui se doivent de changer de mentalité s'ils veulent réellement que les choses bougent dans la positivité. Positivité sans laquelle aucune prospérité et développement n'est possible. Alors, regardons nous en face et disons-nous la vérité car, la vérité est certes amère mais elle soigne et guérit. En somme, elle permet de prévenir ce que nous sommes appelés à soigner comme maux qu'à songer toujours à les guérir. Bref, tant que ses mauvaises habitudes deviennent notre quotidien existeront, nous ne sortirons jamais de l'ornière. Et ce, même si on allait de renversement de régime en régime. Admettons de corriger nos erreurs et soyons objectifs dans tout ce que nous entreprenons. Le changement de mentalité c'est aussi le changement dans la positivité, vers l'eldorado tant prôné. En somme, ce n'est qu'en changeant de mentalité que nous serions à même de rompre avec l'ancien système et épouser un autre aussi meilleur et prometteur même si celui-ci devrait nous bousculer.

Amadou. I

Commerce Afrique-Chine :

Une opportunité historique pour le continent



La Chine a annoncé la suppression des droits de douane sur 100 % des importations en provenance d'Afrique à partir du 1er mai 2026. Une décision qui pourrait ouvrir de nouvelles perspectives économiques pour les pays du continent, dont le Niger.

Une décision majeure annoncée par Pékin

Le ministre chinois des Affaires étrangères, Wang Yi, a annoncé que la Chine supprimera les droits de douane sur l'ensemble des importations africaines. Cette mesure concerne 53 pays africains ayant des relations diplomatiques avec Pékin.

Seul le royaume d'Eswatini, qui entretient des relations diplomatiques avec Taiwan, ne bénéficiera pas de cette disposition commerciale.

Vers un rééquilibrage des échanges

Depuis plusieurs années, les relations économiques entre l'Afrique et la Chine sont souvent critiquées pour leur déséquilibre. Les pays africains exportent principalement des matières premières, tandis qu'ils importent des produits manufacturés chinois.

Avec cette suppression des droits de douane, Pékin entend faciliter l'accès des produits africains au vaste marché chinois et encourager un commerce plus équilibré entre les deux parties.

Une opportunité pour l'Afrique

Pour les économies africaines, cette décision représente une opportuni-

té importante. Elle pourrait permettre d'augmenter les exportations vers la Chine, notamment dans les secteurs agricoles, minier et agroalimentaire.

Cependant, les spécialistes soulignent que pour tirer pleinement profit de cette ouverture commerciale, les pays africains devront renforcer leurs capacités de transformation industrielle et améliorer la qualité de leurs produits.

Quels enjeux pour le Niger ?

Pour le Niger, cette initiative pourrait ouvrir de nouvelles perspectives économiques. Le pays dispose de ressources naturelles importantes et d'un potentiel agricole encore sous-exploité.

L'accès facilité au marché chinois pourrait ainsi encourager la diversification des exportations nigériennes, à condition de développer davantage la transformation locale et la valeur ajoutée des produits destinés à l'exportation.

Un tournant dans la coopération Sud-Sud

Si elle est pleinement exploitée, cette mesure pourrait marquer une nouvelle étape dans la coopération économique entre l'Afrique et la Chine, tout en renforçant les échanges entre les économies du Sud.

Pour les pays africains, le défi reste désormais clair : transformer cette opportunité commerciale en véritable levier de développement économique.

Sanda

Justice

L'urgence d'humaniser l'univers carcéral nigérien

Depuis quelques jours, le Ministre de la Justice, Alio Daouda, a initié des visites dans les services de la justice pour s'enquérir des conditions de travail des serviteurs de la justice nigérienne. Cette initiative louable l'a conduit d'abord à Niamey où il a visité des tribunaux et la prison civile de Niamey. Partout, il a rencontré les acteurs sur place et avec eux, il a échangé pour être informé sur tous les problèmes qu'ils vivent au quotidien. Il vient d'entamer la même visite dans la région de Tillabéri, avec les départements de Say et Kollo qui ont consisté les étapes de ce nouveau périple. Ces visites somme toutes salutaires, visent à apprécier les conditions de travail des juges et les conditions de vie des pensionnaires des prisons nigériennes.

Premiers constats

Le Ministre de la justice, tout de suite, s'est rendu compte des réalités de cet environnement qui, dès que l'on franchit les portes, exhibe ses plaies et ses insuffisances. Cette situation a conduit le Ministre à apprécier le courage et la résilience des juges et autres cadres de la justice qui, si dignement, sans être dans la revendication corporatiste, travaillent avec les moyens de bord, mais donnant le meilleur d'eux-mêmes. En plus de l'insuffisance du dispositif matériel, l'on peut relever l'insuffisance du personnel qui doit faire face à de nombreux dossiers qui, plus, pour certains, sont des dossiers compliqués qui requièrent plus d'expertise et de temps pour éviter autant que possible, des erreurs judiciaires. La Justice nigérienne a donc ses problèmes, c'est un fait.

Aujourd'hui, le Ministre s'est, par lui-même, rendu compte des difficultés, notamment matérielles, auxquelles font face les juges nigériens. Pour mieux mener leur mission ces derniers devraient, même dans les conditions que traverse le pays – c'est sans doute l'objet de cette mission qu'il a entreprise – être mis dans les conditions minimales afin de répondre aux attentes des populations, et trouver des solutions qui peuvent permettre d'améliorer les conditions de travail des Juges. Il s'agit d'amener les juges à ne pas trop accumuler de dossiers, cela,

afin de ne pas, par ce que l'on a toujours appelé la lenteur judiciaire, créer d'autres difficultés qui pourraient générer d'autres injustices quand, un prévenu pourrait, par une « faute » administrative être maintenu en prison au-delà de ce que son délit pourrait mériter comme peine. On se rappelle que dans ce pays, des prévenus sont gardés en prison pendant plusieurs mois, pour s'entendre dire, après une peine injuste purgée, qu'ils sont libres pour non-lieu.

L'autre problème que cette visite a permis de mettre en lumière est l'état de l'environnement carcéral. On ne parle ici ni de l'alimentation qui pourrait être un autre objet à mettre sur la table au nom des droits humains, ni même des conditions d'hygiène, mais de la promiscuité qui pourrait être propice à la propagation de maladies contagieuses, du moins qui pourrait provoquer par le mal-être, des complications de maladies qui sont portés par certains détenus.

Le Ministre lui-même, a été, par un instinct d'humanisme, profondément marqué par la surpopulation en lieu carcéral, notamment à la prison civile de Niamey où, selon les statistiques fournies, celle-ci est à 416% ; un chiffre effarant qui donne à imaginer les conditions dans lesquelles vivent aujourd'hui les détenus dans cette maison d'arrêt qui est allée au-delà de ses capacités, et même du seuil du tolérable en termes de droits humains.



Par rapport à ce problème, il est aujourd'hui urgent de trouver des solutions pour décongestionner la prison et offrir un meilleur cadre de vie, ou plutôt de survie, surtout quand on sait que la prison est conçue pour punir des comportements, ce, dans le but de rééduquer des indéclicats.

Et certaines questions se posent aujourd'hui : tous ceux qui sont en prison, doivent-ils continuer à purger une peine, pour laquelle, dans certains cas, il y en a qui, depuis des années qu'ils sont entre quatre murs, n'ont pas eu la chance d'être entendus par un juge ? Peut-on avoir des cas moins graves pour lesquels, les juges peuvent convenir d'une liberté pour donner une seconde chance à des prévenus et ainsi dépeupler la prison ? peut-on avoir des cas pour lesquels, le président de la République pourrait accorder, notamment à l'occasion de la fête de Ramadan, une grâce pour les libérer de prison ?

Questionnements...

Il est quand même important de s'interroger sur la surpopulation de la prison, notamment celle de Niamey qui n'est pas un fait nouveau car cela fait des années que acteurs, anciens pensionnés de la prison ou acteurs des droits de l'homme, ont déploré et dénoncé cette situation qui pourrait être liée à deux phénomènes imbriqués : l'extension de la ville de Niamey

et son urbanisation incontrôlée qui ont favorisé la naissance de bidonvilles autour de la capitale et créé des niches pour une pègre qui est venue, pour trouver sa place dans la ville, gêner la vie des citoyens. Pendant qu'ailleurs, les prisons se sont dépeuplées, souvent elles sont même devenues vides faute de « candidats », chez nous, il est dommage qu'elles se remplissent au-delà des normes.

Il est urgent de réparer cette situation. L'espoir est permis car c'est le Ministre de la Justice lui-même qui est allé toucher du doigt au problème.

ISAK

LE NOUVEAU

RÉPUBLICAIN

Hebdomadaire Nigérien d'Informations Générales

RCCM-NI-NIA-1890 - NIF: 46352/S

Email : lenouveaurepublicain@yahoo.com

Quartier Terminus : Niamey-Niger

Promoteur / DG

M. Amadou Oumarou Cissé

Contacts: 96 96 97 16 / 91 17 77 77

Directeur de Publication

Amadou Ibrahim

99 19 39 87

Rédaction:

Sanda Samba

Tawèye

Amadou Ibrahim

Sanda Kouma

Service Commercial & Publicité:

Hassane Djibo Tél. : 94 94 63 61

Infographie

Soumaila Moumouni N'Gari

Tél.: 96 11 11 66

Tirage:

08 pages 500 exemplaires

sur les presses de La GIN : 94 94 66 00



Conflit Irano-américain

Face à ses échecs qui font jour, Trump cherche un cobaye pour justifier les conséquences de ses agissements

La guerre déclenchée par Trump bat son plein au Moyen-Orient, inarrêtable. Mais la guerre ne se déroule pas comme Trump et Netanyahu l'ont planifiée. Quand on considère aujourd'hui les déboires des États-Unis dans la guerre contre l'Iran, l'on ne peut qu'y voir la vulnérabilité de la plus grande puissance du monde dont les méprises, notamment de Donald Trump pourraient indiquer à certains acteurs, à savoir des BRICS, que pour autant, l'Amérique n'est pas imbattable, et qu'on pourrait oser l'affronter ainsi que l'Iran, affrontant à la fois Israël et les États-Unis, réussit à éprouver le pays de l'Oncle Sam aujourd'hui conscient de ce qu'il se soit trompé de jugement sur l'Iran et sa capacité de résilience. En effet, enfin, ils réalisent qu'ils sont tout aussi vulnérables qu'un autre.

Trump pousse le monde dans de nouvelles incertitudes

Depuis quelques jours, le Moyen Orient tremble sous les bombes. S'attaquant aux intérêts américains dans la région et sur le territoire israélien, l'Iran qui rejette toute idée de négociation dit être prêt à continuer la guerre. Trump avait eu tort de minimiser son adversaire pour croire que mis ensemble avec Netanyahu, qu'il pouvait réussir à l'ébranler, à l'anéantir même. Une analyse du *New York Times* rapportée par *Courrier International* s'en préoccupe : « Avec ces nouvelles frappes en Iran, Trump s'engage sur une voie téméraire. Ses objectifs sont flous. Il ne s'est pas assuré de pouvoir compter sur un soutien international et intérieur qui maximiserait ses chances de réussite. Enfin, il piétine le droit national et le droit international sur la guerre ». Par cette imprudence, il se fragilise, et se prive de soutiens sérieux pour réussir à convaincre des partenaires à faire semblant



de le suivre. Trump n'a respecté personne et pas aucun de ses partenaires, si ce n'est ceux d'Israël avec lesquels il s'est engagé dans cette guerre.

Sans concertation préalable, ne serait-ce qu'au niveau de certains cercles, et cela afin de se conformer aux règles de la géopolitique, Donald Trump a pris le risque de se mettre à dos ses partenaires traditionnels, son opinion nationale, et ainsi s'affaiblir face à l'Iran dont il ne peut plus justifier la guerre, avec ces filles tuées et ce président assassiné, au nom de la démocratie à importer en Iran et placer, par le même coup, à la tête du pays des dirigeants qui lui obéiraient au doigt.

Comme au Niger où certains à leur époque pouvaient installer de nombreuses bases militaires étrangères au motif que sans elles, « notre armée serait sourde et aveugle – une insulte s'il est en est une contre nos braves FDS – Trump, pour prendre cette grave décision de la guerre qui ne peut qu'avoir des répercussions sur la stabilité du monde, n'a pas jugé utile, alors que la loi américaine lui en fait obligation, de consulter, avant de s'engager, le Congrès américain, ni même de donner au peuple américain, des explications cohérentes, pertinentes pou-

vant justifier l'option périlleuse de la guerre, réveillant ainsi les vieux démons d'un monde turbulent.

Cette agression ne fait donc pas l'unanimité. *Courrier International* montre une Europe qui s'en plaint, redoutant sans doute que les arrogances américaines ne perdent ce monde encore trop fragile. Ainsi rapporte-t-il : « Nous, Européens du centre et de l'ouest, n'avons pas d'ennemis, mais nous nous en faisons régulièrement imposer par nos prétendus amis. Comprendre : les États-Unis, et à présent, même Israël ». L'Europe doit-elle continuer à subir les caprices de Trump, pas celles de l'Amérique, les deux aujourd'hui étant tout à fait différents pour ne pas poser de mauvaises équations dans la compréhension de ce conflit.

C'est d'ailleurs avec une hargne sans égale que la députée espagnole, Manuela Bergerot a sévèrement fustigé, au sein de l'Assemblée Nationale de son pays, à Madrid, les politiciens qui soutiennent cette guerre sordide, insensées, rappelant que « la première cible militaire de Netanyahu et de Trump a été une école de filles » où ils tuaient 160 jeunes filles dont personne ne parle plus, oubliant de l'odieux crime lorsqu'il concerne, à la fois des enfants et des filles au cœur d'un monde qui

a oublié qu'il leur doit protection. Peut-on continuer à regarder ça, comme si la vie d'un autre, s'il n'est pas celle d'un Américain, ne vaut rien ? Ça choque et ça indique !

N'est-ce pas pourquoi, face à l'horreur de la guerre, et ces silences troublants d'un monde passif, *La RTL*, avait ce titre choquant : « Le silence, nouveau luxe à prix d'or dans un monde saturé de bruit » ? Si cette inquiétude vaut pour les Français, elle concerne également d'autres parties du monde, notamment le continent africain où, tristement, l'on a même vu le président sénégalais, Diomaye Faye, prendre sur lui le risque de condamner l'Iran pourtant victime d'un impérialisme arrogant.

Comment un Africain, musulman de surcroît, peut-il oser pareille condamnation alors qu'un idéal, et un humanisme auraient pu commander de sa part, dans cette situation, compassion et solidarité ? Morgan Freeman, acteur, réalisateur et producteur de cinéma américain, pour sa part déplore : « Donald Trump est en train de mener le monde à la catastrophe ». Mais qui y a-t-il pour l'arrêter dans ces dérives ? L'Europe a peur. La Russie et la Chine veulent donner des chances au monde pour ne pas le faire sombrer dans l'hécatombe. Ils n'ont pas tort. Il faut éviter à ce monde des folies qui pourraient être fatales, destructrices.

Mais pourquoi Trump annonce-t-il une fin de la guerre sans victoire ?

Depuis quelques jours, Trump demande de l'aide, des munitions quand les siennes sont en passe de s'épuiser. Et depuis, viennent de l'Amérique des inquiétudes légitimes qui donnent à s'effrayer pour l'avenir si, dans une telle situation, la guerre devrait conti-

nuer, devrait perdurer.

En effet, l'on apprend que « La très sérieuse agence Reuters vient de donner des informations qui confirment l'état sidérant d'impréparation de l'agression israélo-américaine contre l'Iran ». Où peut-on situer la rationalité avec laquelle Trump mène cette guerre quand « On apprend [...] que les États-Unis ont tiré 400 missiles Tomahawk au cours des trois premiers jours de cette nouvelle guerre et que cela représente... 5 ans de stock ». Et c'est terrible pour Trump, car en mobilisant tant de moyens avec lesquels il espérait voir l'Iran sombrer, voilà que le pays des Mollahs tient encore debout, se défendant, et répliquant aux agressions qui le visent, sans montrer de signes de faiblesse.

Face à ses échecs qui font jour, Trump cherche désormais un cobaye pour justifier les difficultés qu'il a aujourd'hui à tenir dans « sa » guerre. En effet, « Paniqué à l'idée de ne bientôt plus avoir suffisamment de missiles pour contrer les forces armées iraniennes, Trump a fustigé l'administration Biden en lui reprochant d'avoir dilapidé ces précieux missiles dans la guerre en Ukraine ». Si Trump avait été un grand chef de guerre, sans doute qu'il aurait fait la situation de son dispositif avant de s'engager. Tient-il d'ailleurs compte de l'état d'esprit de son armée qui, mieux que lui, sait les moyens dont elle dispose et qu'elle ne saurait dilapider dans cette guerre.

Désormais, l'Amérique se demande comment produire 1000 missiles Tomahawk par an, alors que la guerre devrait être continuée, ne lui donnant aucun répit pour y faire face et ce à un moment où Trump a réussi à faire beaucoup d'ennemis à son pays autour de lui ?

De quelle efficacité immédiate pourrait être la rallonge budgétaire colossale (pas moins de 50 milliards de dollars !) qui devrait être mise en œuvre pour tenter de reconstituer les stocks et d'augmenter la production ?

Trump, en vérité, est dans drap !

ISAK

Bilan sécuritaire

Nos FDS maintiennent la pression sur les groupes terroristes

Les Forces de Défense et de Sécurité du Niger ont mené plusieurs opérations d'envergure sur l'ensemble du territoire national entre le 3 et le 8 mars 2026. Ces actions ont permis la neutralisation de plusieurs terroristes, l'interpellation de 22 complices présumés ainsi que d'importantes saisies de matériels et de produits illicites.

Une pression militaire maintenue sur le terrain

Selon le dernier bulletin du Centre intégré de coordination des opérations (CICO), les opérations Niya à l'ouest du pays et Garkouwa dans la partie septentrionale ont permis de porter des coups significatifs aux groupes armés terroristes. Dans la journée du mardi 4 mars 2026, à Torodi, un individu identifié comme guetteur terroriste a été repéré aux abords d'un dispositif militaire alors qu'il menait une mission de reconnaissance en préparation probable d'une attaque contre les positions des FDS. Pris en chasse lors de sa tentative de fuite, il a été neutralisé par les éléments engagés.

Des guetteurs terroristes neutralisés

Dans la même zone opérationnelle, un autre individu suspect a été observé au nord-ouest du poste avancé de Samira, alors qu'il menait une activité de surveillance du dispositif militaire. Immédiatement pris en compte par les forces en position, il a été neutralisé. La fouille de sa cache a permis la saisie d'un poste radio de type Motorola ainsi que de divers effets compromettants.

Démantèlement de plots logistiques terroristes

Deux jours plus tard, une patrouille des éléments basés à Makalondi a procédé au déman-



tèlement de deux plots logistiques terroristes aux abords de Bankata Gourmantché. Ces installations servaient à la fabrication d'engins explosifs improvisés (EEI). Plusieurs matériels destinés à la confection de ces mines artisanales ont été saisis puis détruits sur place.

Cinq assaillants neutralisés et du bétail récupéré

Le 6 mars 2026, une opération de ratissage menée dans la périphérie de Kokorou a permis d'intercepter un groupe de terroristes convoyant du bétail extorqué aux populations. L'intervention offensive des FDS s'est soldée par la neutralisation de cinq assaillants. La fouille des corps a permis de récupérer divers équipements militaires, notamment des chaussures de type Pataugas, des treillis, des couvre-pieds et des cartouches de calibre 12,7 mm.

Au cours de cette opération, un troupeau de 103 têtes de bovins a été récupéré puis restitué à ses propriétaires légitimes.

Importantes saisies de matériels ennemis

Par ailleurs, dans la soirée du 8 mars 2026, une opération de raid menée sur l'axe Tillim-Sikkambandio a permis la saisie d'un important lot de matériel logistique appartenant aux groupes armés. Le matériel récupéré comprend notamment :

des kits médicaux,
du carburant et de l'huile de vidange,
des panneaux solaires,
cinq batteries,

des dispositifs de commande destinés aux engins explosifs improvisés,
ainsi que divers effets compromettants.

Saisie de carburant de contrebande dans le nord

Dans le cadre de l'opération Garkouwa, le samedi 7 mars 2026, les FDS ont intercepté deux camions transportant du carburant de contrebande sur une rocade du secteur de Tabarkat.

Cette opération a permis la saisie de 46 cuvettes de 1 000 litres chacune, soit un volume total de 46 000 litres de gasoil.

La situation globale sous contrôle Malgré la persistance de menaces sécuritaires, les autorités militaires indiquent que la situation générale demeure globalement sous contrôle, les FDS conservant l'initiative sur le terrain.

Au total, les opérations menées au cours de cette période ont permis la neutralisation de plusieurs terroristes et l'interpellation de 22 individus, dont plusieurs complices actifs impliqués dans des réseaux de soutien logistique aux groupes armés.

Importantes saisies sur les filières illicites

Les opérations ont également conduit à la saisie de nombreuses marchandises illégales, notamment :

2 389 bâtons de dynamite,
5 rouleaux de cordons détonants,
618 boules de cannabis,
des centaines de milliers de comprimés nocifs,
environ 97 000 litres de carburant. Les Forces de Défense et de Sécurité du Niger réaffirment leur détermination à défendre l'intégrité du territoire national et appellent les populations à signaler sans délai tout comportement suspect dans leur environnement.

La Rédaction

La transcription de l'émission/interview à la radio Sputnik Afrique :

Les sanctions européennes ont permis de restructurer l'économie russe

Le 23 février 2026, le ministère français des Affaires étrangères annonce que les sanctions adoptées contre la Russie font plus de mal à la Russie qu'à l'Europe, puisque les exportations russes d'hydrocarbures auraient été divisées par deux depuis 2022.

Karine Bechet : Le ministère français des Affaires étrangères affirme que les sanctions adoptées contre la Russie sont efficaces. Pourtant, l'économie russe n'est pas tombée, comme cela était attendue, l'industrie se développe et pas uniquement dans le domaine militaire, sans même parler de l'agriculture et de l'élevage qui se développe. Oleg Nesterenko, quel fut l'impact, finalement bénéfique, des sanctions européennes sur l'économie russe ?

Oleg Nesterenko : Bonjour, en parlant des sanctions, il est important de rappeler que toute sanction qui cible un État en dehors de celles qui sont émises par une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU constitue une violation du droit international. Nous ne parlons pas ici des règles fantaisistes que personne n'a jamais vues et dont la classe politique occidentale parle depuis des années, en discontinu, en prétendant que la Russie les viole, mais des lois établies. Et si l'Occident souhaite parler des vraies règles, celles qui sont écrites, signées et ratifiées par les États membres, il devrait en premier lieu se pencher sur celles de l'Organisation Mondiale du Commerce, établie en 1995, dont l'introduction des moindres sanctions commerciales entre les



membres de l'OMC représente une grave violation du règlement de l'Organisation. Ainsi, dans les domaines où des règles écrites existent, et non pas celles qui résident exclusivement dans l'imagination des « élites » occidentales, ce n'est certainement pas Moscou qui les transgresse.

Quant à la déclaration du ministère des Affaires étrangères français sur l'efficacité des sanctions, elle fut certainement émise dans l'espoir que les masses embrigadées oublieraient les propos d'un autre ministère – celui de l'Économie, en la personne de son ministre, Monsieur Bruno Le Maire, qui a prononcé un discours magistral déjà en mars 2022, dans lequel il disait que « Nos sanctions économiques et financières sont d'une efficacité redoutable. Nous allons provoquer l'effondrement de l'économie russe ! ». Cette déclaration prédisait l'effondrement de l'économie russe dans les mois qui suivirent. Quatre années de déclarations similaires ont suivi, plus de 31 500 sanctions introduites à ce jour contre la Russie - l'économie russe est toujours parfaitement debout.

Certes, les sanctions émises contre un État ne peuvent que nuire au fonctionnement normal de son économie – cela va de soi. Cela étant, malgré une importante nuisance, l'économie russe a démontré une capacité d'adaptation absolument inattendue par les auteurs des sanctions. Le principal impact des sanctions sur l'économie russe et ses acteurs réside dans la prise de conscience que, d'une part, il ne faut jamais faire confiance au monde occidental et, d'autre part, qu'il faut développer l'autosuffisance.

Il s'est avéré factuel que c'est devenu dangereux de travailler avec les entreprises occidentales au risque de connaître de graves problèmes à cause des chantage économiques et commerciaux qui peuvent être orchestrés à tout moment par le pouvoir transatlantique, qui détruit par la même occasion la réputation des acteurs économiques occidentaux qui, par le passé, ont été considérés comme fiables. La Russie tire les conclusions et prend ses dispositions. Depuis 2022, elle a donc enclenché le processus de substitution du matériel occidental,

dorénavant considéré en tant qu'actif « toxique ».

Sur le plan macroéconomique, la situation de la Russie ne peut qu'être enviable par ses adversaires. La dette publique de la Russie en 2025 est d'environ 17 % du PIB contre 117 % en France. Aujourd'hui, la Russie a la plus faible dette publique par habitant, qui est seulement d'environ 2 000 USD/habitant, contre environ 50 000 USD/hab. en France et plus de 100 000 USD aux États-Unis. Le taux de chômage en Russie est d'environ 2 % - le plus faible parmi les pays du G20.

Concernant l'économie russe d'aujourd'hui, il faut retenir 2 principales choses :

- 1) En parlant des difficultés dans divers secteurs d'activités, elles sont dues surtout aux éléments de la politique économique interne et non pas aux sanctions occidentales. Notamment, à la politique assez controversée de la banque centrale russe – mais c'est un thème d'une autre discussion.
- 2) Du point de vue stratégique, les problèmes économiques de la Russie sont conjoncturels et ceux des pays de l'Occident collectif sont structurels. À la sortie du conflit en Ukraine, la Russie récupérera très rapidement les éléments perdus, sans parler de tous ceux qu'elle a acquis et développés entre temps, tandis que les pays de l'UE ne récupéreront que très peu de positions importantes perdues dans les dernières années.

Karine Bechet : Oleg Nesterenko, comment a évolué le coût de l'électricité et du gaz en France depuis 2014, avec le début

de l'adoption de sanctions massives contre la Russie ? Y a-t-il eu une dégradation notable depuis 2022 et l'inflation des sanctions ? Cela a-t-il un impact aussi sur les entreprises, en plus des particuliers ?

Oleg Nesterenko : Là, je ne dispose pas de chiffres précis sur l'évolution des prix des énergies sur les 12 dernières années. Cela étant, il est clair que le problème énergétique ne fait que s'accroître. Avant 2022, ce problème n'était nullement dû aux soucis d'approvisionnement depuis la Russie. La rupture des relations économiques avec la Russie et donc de l'accès à l'énergie à un tarif permettant à l'industrie européenne de rester compétitive, n'a fait qu'accroître l'enfoncement dans cette impasse. L'Europe, qui depuis le début-milieu du 19^{ème} siècle était le synonyme de l'Industrie, bientôt elle ne le sera plus. En France, il y a qu'une trentaine de grandes entreprises industrielles qui représentent environ les 2/3 de la consommation de l'énergie industrielle. Étant déjà très cernées par la concurrence internationale, les moindres variations du coût des énergies vers le haut nuisent gravement à leur compétitivité face à la concurrence, principalement américaine et chinoise, bénéficiant de l'accès aux énergies à des coûts largement inférieurs.

Depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron au pouvoir, l'industrie manufacturière est en baisse, la fabrication des biens d'équipement est en baisse, l'ensemble de la production industrielle est en baisse. La production du matériel de transport s'est littéralement effondrée.

Karine Bechet : **Le ministère des Affaires étrangères français affirme, comme dans un sursaut d'humanisme, que ces sanctions**

anti-russes n'impactent pas la population. Oleg Nesterenko, la Russie n'est pas seul pays sous sanctions. On peut penser à Cuba, au Venezuela ou à l'Iran. Les sanctions sont dans ces pays adoptées pour faire pression sur la population et conduire à un soulèvement populaire. Le but serait différent face à la Russie ou est-ce de l'hypocrisie ?

Oleg Nesterenko : Comme vous l'avez mentionné, les autorités françaises affirment que les sanctions visent surtout les responsables et les oligarchies russes et n'ont pas d'impact sur la population, puisque, par exemple, les produits essentiels, dont l'alimentaire et l'agriculture, ne sont pas visés. C'est un mensonge.

Je peux vous donner un exemple parmi tant d'autres :

Dès le début de la longue série des paquets de sanctions, l'Occident collectif a fait interdire l'exportation vers la Russie des machines agricoles et pièces détachées.

Il faut comprendre que n'importe quel pays au monde a toujours une tendance naturelle, non pas d'investir dans la nouvelle production, mais d'importer les biens et services quand ils existent déjà ailleurs et sont proposés avec un bon rapport qualité/prix. La logique est simple : pourquoi créer de nouveaux segments sur le sol national et investir massivement dans leur développement à partir de zéro, alors que cela existe déjà ailleurs, que la concurrence internationale est forte, et qu'on peut investir plutôt dans le développement supplémentaire des domaines où nous sommes déjà présents, afin d'y renforcer davantage nos positions ?

Et c'est une logique normale, à la condition que nous vivions dans un monde parfait dans lequel tous ses acteurs respectent leurs engagements signés et tiennent

au modèle de relations saines. Sauf que nous ne vivons pas dans un monde parfait, mais dans celui des rapports de forces, des dominants et des dominés.

Pendant les trois dernières décennies, la Russie a été un grand acheteur de machines et d'équipements agricoles de fabrication occidentale. Ainsi, une réelle dépendance vis-à-vis des pièces détachées nécessaires au bon fonctionnement des appareils occidentaux achetés a été instaurée.

L'année 2022 arrive et l'Occident collectif bloque la vente vers la Russie non seulement de nouvelles machines agricoles, mais également des pièces de rechange nécessaires à la réparation des appareils déjà vendus. Ainsi, l'objectif direct du blocage est la mise hors service maximale des machines et du matériel agricole vendus à la Russie et, ainsi, la diminution maximale des récoltes russes avec l'espoir de conséquences alimentaires néfastes. Aucune autre raison de cette initiative n'existe ; les propos des autorités françaises affirmant que les secteurs de l'alimentaire et de l'agriculture russes ne sont pas visés sont un mensonge.

Vous avez mentionné Cuba, le Venezuela et l'Iran, dont les sanctions contre ces pays sont prises pour faire pression sur la population et conduire à un soulèvement populaire. Bien évidemment, le but face à la Russie est identique.

Concernant les sanctions en général, peu importe contre quel pays non occidental elles sont introduites par le camp occidental, il faut comprendre : les sanctions ont lieu justement pour faire pression sur la population et pour rien d'autre.

Karine Bechet : **D'une manière inattendue, le ministère français affirme la neutralité de l'Europe dans le conflit atlantiste**

sur le front ukrainien. Si les sanctions ne sont pas en soi un acte de belligérance, l'UE finance directement le conflit en Ukraine et entend utiliser les actifs russes à cet effet. Oleg Nesterenko, il semble quand même difficile d'affirmer que l'Europe soit neutre dans ce conflit, vous ne trouvez pas ? Pourquoi les pays européens ont-ils tant besoin de ce mythe ?

Oleg Nesterenko : L'affirmer, c'est facile. C'est établir un rapport fiable entre les affirmations et la réalité, c'est ça qui est difficile. Cela étant, ce mythe est vital vis-à-vis de l'électorat européen.

Car s'il s'avère que les pays européens sont belligérants dans le conflit en Ukraine et, surtout, si la Russie prend la décision de les reconnaître officiellement en tant que tels – ce qui n'est toujours pas le cas aujourd'hui – cela ouvre le droit légal et immédiat à la Russie de frapper militairement le territoire de l'UE.

Or, la vie sur le vieux continent prendra fin. Il est donc vital pour les gouvernements européens de parler sans cesse de leur neutralité et de marcher sur le bord de ce précipice sans jamais faire le pas qui pourrait être considéré par Moscou comme un pas de trop.



Oleg Nesterenko
Président du CCIE
(Spécialiste de la Russie, CEI et de l'Afrique subsaharienne ; ancien directeur de l'MBA, ancien professeur auprès des masters des Ecoles de Commerce de Paris)

CNT : Mounkaila Halidou et neuf syndicats officiellement exclus

Réunis en session extraordinaire le 11 mars 2026 à Niamey, les membres fondateurs et le Bureau exécutif national de la Confédération Nigérienne du Travail (CNT) ont annoncé l'exclusion de Mounkaila Halidou ainsi que de neuf syndicats affiliés. La centrale syndicale affirme agir conformément aux décisions de justice et apporte son soutien à la nouvelle secrétaire générale, Madame Doumbia Aïcha.

COMMUNIQUÉ N°001/03/26/CNT DU 11 MARS 2026 DE LA CONFÉDÉRATION NIGÉRIENNE DU TRAVAIL (CNT)

À l'issue de la réunion extraordinaire tenue le 11 mars 2026 à son siège sis au Village de la Francophonie, les membres fondateurs et le Bureau Exécutif National élargi aux syndicats affiliés non exclus de la Confédération Nigérienne du Travail (CNT) portent à la connaissance : des Partenaires Nationaux (l'État, les centrales syndicales), des Partenaires Internationaux (ACV-CSC Belgique, CNV des Pays-Bas, CSI Afrique), des partenaires bilatéraux, ainsi que de l'opinion publique nationale et internationale, qu'ils prennent acte de l'exclusion de Monsieur Mounkaila Halidou, ainsi que celle de certains syndicats affiliés. Les syndicats affiliés exclus, en violation des statuts et règlements de la CNT, ont décidé de la création d'un supposé comité de crise. Cette posture constitue une violation grave des textes statutaires et est contraire aux principes syndicaux.

Les syndicats affiliés exclus suivant l'ordonnance N°51/26 du Président du Tribunal de Grande Instance Hors Classe de Niamey sont :

Le Syndicat National des Agents Contractuels et Fonctionnaires de l'Éducation de Base (SYNACEB)

Secrétaire Général : Monsieur Chérif Issoufou

Le Syndicat National des Agents Auxiliaires et Administrateurs de la Santé (SYNAAS)

Secrétaire Général : Monsieur Ali Maman

Le Syndicat National des Travailleurs de l'Information et de la Communication (SYNATIC)

Secrétaire Général : Monsieur Moussa Moudi

Le Syndicat National des Agents NIGELEC (SNAN)

Secrétaire Général : Monsieur Seydou Abdoulaye

L'Union Générale des Enseignants du Niger (UGEN)

Secrétaire Général : Monsieur Yahaya Idi Souleymane

L'Union Nationale des Contractuels de l'Enseignement Professionnel et Technique (UNACEPT)

Secrétaire Général : Monsieur Kimba Yaye Illiassou

Le Syndicat National des Agents des Impôts (SNAI)

Secrétaire Général : Monsieur Moussa Oumarou

Le Syndicat National des Agents des Sociétés de Transfert d'Argent (SYNASTRA)

Secrétaire Général : Monsieur Abdoul Karim Nassirou Djibo

Le Syndicat Autonome de la Météorologie et de l'Aéronautique Civile (SYAMAC)

Secrétaire Général : Monsieur Ismaël Ouattara

Les membres fondateurs, le Bureau Exécutif National et les syndicats affiliés non exclus prennent également acte de leur expulsion par la Police Nationale des locaux de la Confédération Nigérienne du Travail (CNT) le 12 février 2026, suivant les ordonnances N°413/P/TGI/HC/NY



du 21 novembre 2025 et N°51/26 du 02 mars 2026.

Dans ce contexte, les membres fondateurs, le Bureau Exécutif National et l'ensemble des syndicats affiliés non exclus soutiennent sans condition la décision de justice N°417/25 du 12 novembre 2025 qui a prononcé la déchéance de Monsieur Mounkaila Halidou au poste de Secrétaire Général de la Confédération Nigérienne du Travail (CNT).

Ils réaffirment également leur soutien à la Justice nigérienne, qui a prononcé l'exclusion de Monsieur Mounkaila Halidou de toutes les instances syndicales, administratives, juridiques, sociales et politiques, conformément aux statuts et règlements de la CNT.

Aussi, tout acte posé à compter de ce jour mercredi 11 mars 2026 par Monsieur Mounkaila Halidou et les syndicats affiliés exclus cités ci-haut n'engage ni les membres fondateurs, ni le Bureau Exécutif National, ni la Confédération Nigérienne du Travail (CNT).

Les membres fondateurs, le Bureau Exécutif National (BEN/CNT) et les affiliés non exclus de la CNT apportent leur soutien indéfectible à la nouvelle Secrétaire Générale Madame Doumbia Aïcha, pour son sens élevé de responsabilité, sa hauteur d'esprit et saluent son engagement syndical.

Ils s'engagent à respecter et faire respecter toutes les décisions de justice rendues.

La Confédération Nigérienne du Travail (CNT) se réserve le droit de poursuivre devant les tribunaux compétents tout acte de désobéissance aux décisions rendues par la justice nigérienne.

Fait à Niamey, le 11 mars 2026

ONT SIGNÉ

POUR LES MEMBRES FONDATEURS

LE SUMAC, SG Madame DOUMBIA Aïcha

Le SYNTRACOM, SG Monsieur Oudou Yaou



LE SYNTAC : SG Madame LANKONDE MARIAMA.

Lankonde Mariama
SG / Syntac



POUR LE BUREAU EXÉCUTIF NATIONAL de la CNT

La Secrétaire Générale.
[Signature]



Madame DOUMBIA Aïcha